



**Serge BARRERE**

*Expert en armes, munitions et balistique  
Près la Cour d'Appel d'Aix en Provence*

1, impasse François COLI  
**83136 Garéoult**

Tél.: 04 94 04 94 28  
Fax : 09 58 35 15 38  
Gsm : 06 14 99 38 44  
E-mail: [serge.barrere@free.fr](mailto:serge.barrere@free.fr)

**Madame la directrice de l'université  
Paul CEZANNE  
Avenue Robert SCHUMANN  
13090 AIX EN PROVENCE**

Objet : Nomination dans l'ordre des Palmes Académiques.

Madame la directrice,

Je vous remercie pour votre courrier accompagnant le formulaire de demande d'attribution des Palmes académiques que je ne vous renvoie pas pour les raisons suivantes :

**1** - Je bénéficie d'un contrat d'intégration en qualité de maître de conférences auprès de l'Université Paul CEZANNE en date du 4 Novembre 2009 et depuis, je n'ai fait que "remplir ma part" du contrat, en assurant la formation de vos étudiants en Master II et au delà. Rien de plus héroïque que cela qui pourrait justifier cette attribution, même si j'y ai mis tout mon cœur et mes modestes compétences.

**2** - Je n'ai jamais fait partie du corps enseignant pour lequel je ne nourris d'ailleurs pas grande sympathie du fait de ses orientations et engagements douteux et bien souvent sans aucun rapport avec sa mission d'enseignement.

Je suis toutefois intimement convaincu que de véritables pédagogues, des enseignants opérant en "zones difficiles" font montre -outre leur vocation- d'un humanisme exceptionnel pour continuer à enseigner face à l'adversité (*élèves présents pour tout sauf pour travailler, collègues englués dans leurs idées de préparation du "Grand Soir", hiérarchie frileuse et aux ordres...*). C'est à de telles personnes admirables que devrait être décernée la flatteuse décoration et non pas au privilégié que je suis qui intervient dans une sphère idéale, devant des BAC + 7, éduqués, brillants, attentifs parce que demandeurs.

**3** - Votre courrier mentionne que cette distinction "me sera remise le 27 Mai par Madame Najat VALAUT-BELKACEM ci-devant ministre de l'Education etc."

Il se trouve que je suis en possession d'un enregistrement Madame le ministre qui, lors d'une interview sur BEUR FM TV le 12 Septembre 2014, a déclaré au génie qui l'interrogeait sur son ressenti et son positionnement personnel vis-à-vis de la France : *"Tout comme mon frère Zinedine ZIDANE, je ne considère la France que comme une mère nourricière et non pas une mère patrie et je ne me considère personnellement qu'algéro-marocaine.*

*La France n'a été pour moi qu'un moyen pour m'élever mais de cœur, je ne suis que marocaine".* Et, sur invitation du même génie-journaliste elle a proféré les mêmes propos en un arabe marocain parfait...

J'ose naïvement espérer que vous comprendrez que selon moi, me laisser décorer par une personne capable de tels propos constituerait une trahison et une insulte envers tous ceux qui, français ou étrangers sont morts pour ~~rien~~ la France et qui en guise de remerciements ou considération n'ont reçu et ne reçoivent que mépris, défiance et marginalisation.

**4** - Selon les termes de mon contrat de recrutement (joint), ma rétribution est fixée à 400 € nets de l'heure. Or à ce jour, je n'ai perçu comme "os à ronger" que 800 €, soit le paiement de deux heures de cours sur les quarante-quatre que j'ai assurées et encore parce que l'an dernier, je vous avais signifié ma décision d'arrêter mes interventions car je n'étais pas un farouche partisan de l'acte gratuit...

Je me permets donc respectueusement d'émettre une suggestion :

Je ne pense pas que Madame le ministre se déplacerait en train et en 2<sup>ème</sup> classe pour venir à Aix, au même titre que son amie Madame TAUBIRA qui tous les Vendredis soirs, affrète un hélicoptère de la République pour aller visiter son fils qu'elle a fait transférer à la prison modèle de Nancy. Mon refus de cette distinction fera donc réaliser une économie substantielle à l'Etat et au contribuable, économie qui par un jeu subtil de transfert de fonds, pourrait enfin permettre au ministère de l'Education de me payer les 40 heures restantes qui me sont dues depuis... Six ans !

J'espère que suite à l'énumération de ces sentiments et faits, vous admettez que ma logique m'ait naturellement conduit à ce refus.

Si l'on ajoute à cela que je ne nourris ni admiration ni culte pour les distinctions et que, moniteur fédéral de plongée, je suis déjà en possession de plusieurs paires de palmes, je ne ressens aucunement le désir de m'en approprier d'autres, tout sera dit.

En vous remerciant tout de même pour votre bienveillante initiative, je vous adresse, Madame la directrice, l'expression de mes plus respectueuses salutations.

Garéoult, le 17 Mars 2015